

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique M B U	Type G 5 (à partir du No du châssis 3480)	Rche d'homologation N° CH 5536 07
--	-----------------------------	---	--------------------------------------

Constructeur MASCHINENBAU ULM GmbH, Ulm (D)  
 Identification "G 5" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à droite, à l'avant, latéralement sur la poutre centrale  
 N° du châssis à droite, à l'avant, latéralement sur la poutre centrale, à côté de la plaquette du constructeur  
 Identification du moteur "F4L 912" à droite, latéralement sur le bloc (plaquette)  
 Importateur principal KAZ, Künzli AG/SA, 8604 Hegnau  
 Véhicule homologué 3519

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique, avec assistance hydraulique  
 Transmission mécanique non synchronisée, inverseur  
 Nombre de vitesses 4 x 2 Entraînement toutes roues  
 Frein de service hydraulique, 1 circuit, AV-disques/AR-exp.interne sur toutes les roues  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits -

**Carrosserie** niveleuse (Grader)  
 Nombre de portes 1 Indic. vitesse -  
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs interne / gauche / droite  
 Cale 380x230x200 Attelage AR = à broche  
 Antivol -

Nombre de places 1 + 1 av. centre ar.  
 Dimensions : intérieur extérieur  
 Longueur 6705 Empattements 4120  
 Largeur 2300 Essieu double av. ar.  
 Hauteur 2750 Voie av. ar. 1740  
 Porte à faux lat. Voies av. 1700 - 1780  
 av. 1185 ar.  
 ar. 1400 Braquage ø g 17300 d 17500  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 4925

**Moteur**  
 Marque DEUTZ Type F4L 912  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position arrière  
 Refroidissement air Nombre cylindres 4  
 Alésage 100 Course 120  
 Cylindrée 3768 CV-impôt 19,19  
 Puissance en kW 51 à/min 2500  
 DIN CV 70  
 Bruit à l'arrêt D 79 dB/A à/min 1875 \*\*)  
 Silencieux l= 450 x ø 150 mm  
 Mesure des gaz Bacharach 2,0  
BOSCH noirissement 1,3 à 95 %

Poids :	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>2600</u>	<u>3300</u>	<u>5900</u>
Charge utile			<u>-</u>
Poids total	<u>2600</u>	<u>3300</u>	<u>5900</u>
Garantie fabr.			<u>7000</u>
Dimens. pneus	<u>18 - 20</u>	<u>22 - 20</u>	(Variantes voir remarques)
Ply/bars	<u>6 / 1,4</u>	<u>6 / 1,6</u>	
Charge pour V max	<u>3800</u>	<u>3520</u>	
	<u>20</u>	<u>20</u>	

Garantie poids remorquable avec frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids remorquable sans frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids de l'ensemble \_\_\_\_\_  
 Poids remorquable testé \_\_\_\_\_  
 Vitesse maximale selon le constructeur 19,9 km/h  
 Vitesse maximale testée 19,8 km/h

Equipement	M	(E)
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	A	(E)
Feux de position	R	(E)
Feux rouges		
Feux stop		
Ciignoteurs	av	lat. 4 (E)
Catadioptres	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av	A (E)
Feux complémentaires		
Eclairage plaque		
Essuie-glace		1/ balai
Avertisseurs		HELLA 002 952 / E1 20011
		ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	M B U	G 5
Homologation		
N°	CH	5536 07
Carrosserie	niveleuse (Grader)	
Places	total 1 + 1	avant
Poids à vide	5900	Carburant B
Charge utile	-	CV-Impôt 19,19
Poids total	5900	Cylindrée 3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4950 mm.
- \*\*\*) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = V-max. 19,8 km/h, M8 = 84 dB/A.
- §) Equipement : montage d'un dégivreur.
- +\*) Variante de pneus : AV = 22-20 6 PR charge 3520 (1,6) V-max. 20 km/h voie = 1700 mm.

A noter dans le permis de circulation:

- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: protection sur la lame niveleuse;
- 138 - protection : sur la lame niveleuse;
- 141 - doivent être assurés : le soc doit être replié à l'intérieur du profil du véhicule et assuré, la lame niveleuse doit être assurée.